

STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 3^{ème} trimestre 2025



Au cours des 12 derniers mois

95 900

entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine (octobre 2024 à septembre 2025)

PLUS DE 26 000 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Précisément 26 299 entrées en formation prescrites par France Travail pour des demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours du 3^{ème} trimestre 2025 dans la région. Ce volume affiche une hausse annuelle de +16,6% (+15,8% sur le plan national), après une légère baisse au 2^{ème} trimestre 2025 (-2,4%). Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre affiche un repli de -5,5%.

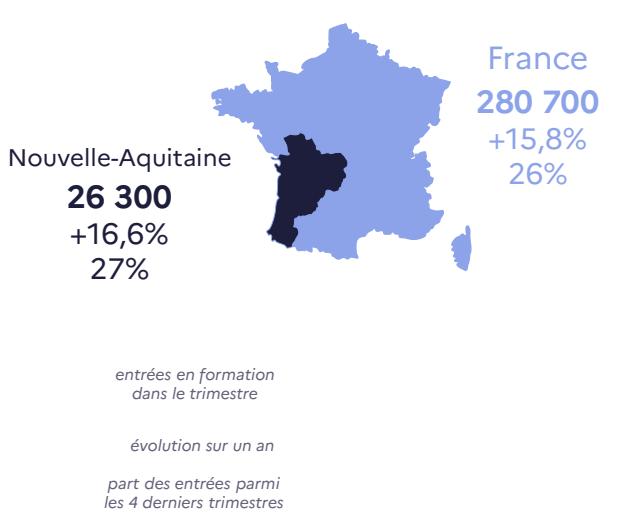
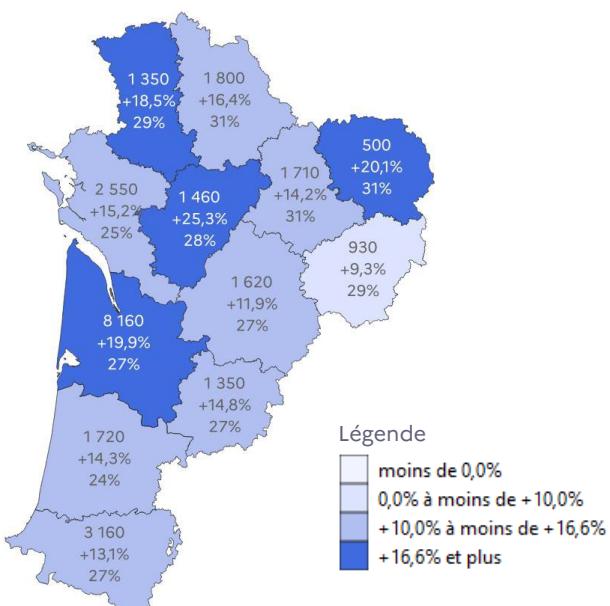
Au sein de la région, sur un an, le nombre d'entrées en formation progresse dans tous les départements ce trimestre [cf. Carte 1]. Les évolutions s'échelonnent de +9,3% en Corrèze à +25,3% en Charente.

Au cours de la période d'octobre 2024 à septembre 2025 (soit 12 mois glissants), 95 900 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un volume qui augmente de +1,0% comparativement aux 12 mois précédents.

Le taux d'accès à l'emploi¹ dans les 6 mois après une formation est en hausse sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2025



Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

NETTE PROGRESSION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2025

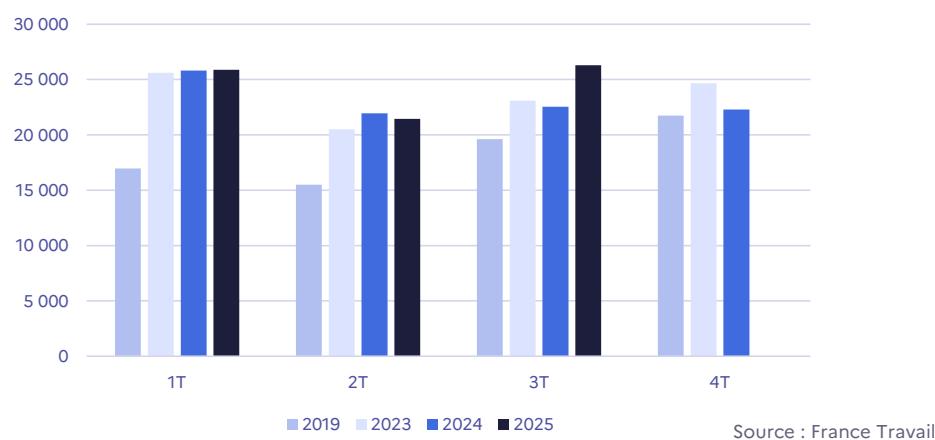
26 299 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine au cours du 3^{ème} trimestre 2025, tous financeurs confondus (+16,6% sur un an). Il s'agit de l'un des volumes trimestriels d'entrées en formation les plus élevés des 7 dernières années juste derrière le 3^{ème} trimestre 2021 (27 010 entrées). En lien avec la saisonnalité, le mois de septembre représente deux tiers des entrées du trimestre (+15,2%). L'évolution des deux autres mois est notable avec une hausse de +12,9% des entrées en juillet et de +26,7% en août.

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) continue de progresser (+65,1% sur un an).

En comparaison avec le 3^{ème} trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -25%.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2023, 2024 ET 2025



Source : France Travail

81 JOURS, C'EST LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS DÉBUTÉES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2025

Le CPF, le Conseil régional et France Travail sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d'emploi. Ils représentent respectivement 44%, 33% et 15% des entrées en formation régionales du trimestre.

La durée moyenne des formations est de 566 heures ce trimestre, soit 81 jours [cf. Tableau 1] (86 jours au 3^{ème} trimestre 2024). Cette durée moyenne varie sensiblement d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année.

Ce trimestre, l'objectif de Certification concerne 58% des entrées dont les formations Aide-soignant, Infirmier, Travail social, Auxiliaire puériculture et Accompagnement éducatif et social pour les cinq principales parmi les formations d'au moins 300 heures.

TABLEAU 1

ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	3 ^{ème} trim. 2025	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	26 299	100%	+16,6%	566	81
Objectifs de formation					
Certification	15 187	58%	+25,2%	831	119
Professionnalisation	1 052	4%	-34,8%	555	79
Préparation à la qualification	1 038	4%	+17,3%	253	36
Remise à niveau, maîtrise des savoir de base,	2 237	9%	+22,8%	178	25
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	2 037	8%	+39,6%	288	41
Perfectionnement, élargissement des compétences	2 086	8%	+2,9%	112	16
Formation à la création d'entreprise	191	1%	-66,0%	208	30
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	2 350	9%	+21,1%	249	36
Autre, non renseigné	121	0%	+12,0%	783	112

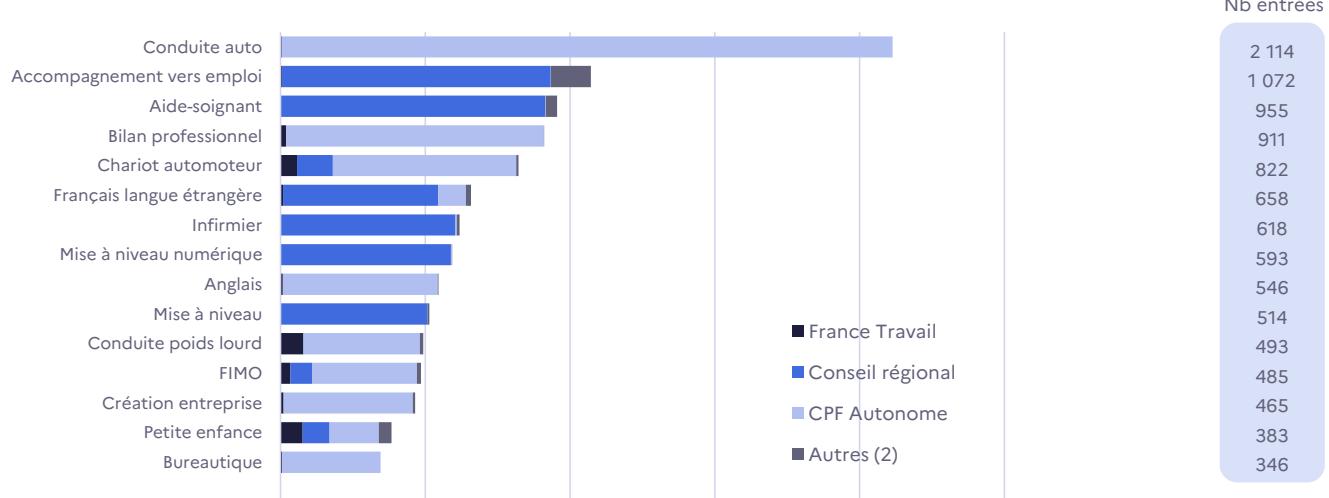
Source : France Travail

Avec 6 630 entrées en formation, le domaine Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication est le premier domaine de formation ce trimestre en Nouvelle-Aquitaine. Les formations Accompagnement vers l'emploi et Bilan professionnel lui permettent d'être bien représenté parmi le top 15 des principales formations prescrites au 3^{ème} trimestre 2025 [cf. Graphique 2].

Transport, logistique est également un domaine prépondérant dans la région (5 960 entrées ce trimestre) dont notamment les formations Conduite auto et Chariot automoteur pour les principales.

GRAPHIQUE 2

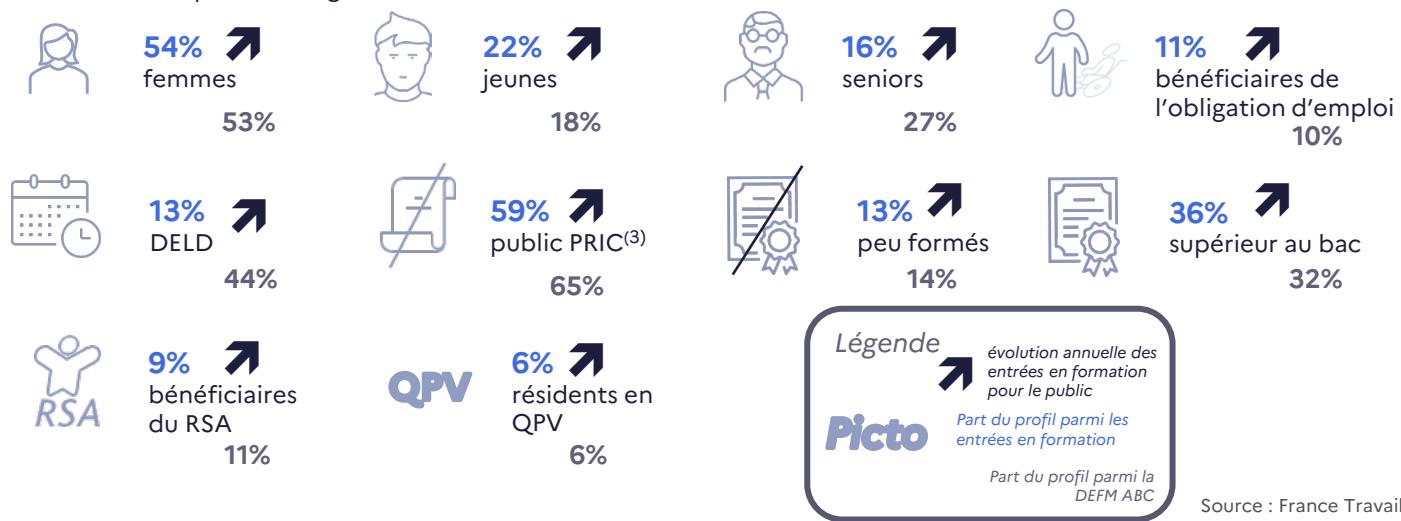
TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR



Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription. L'ensemble des profils enregistre une hausse annuelle du nombre d'entrées en formation au 3^{ème} trimestre 2025



Source : France Travail

ENCADRÉ 1

Pour aller plus loin

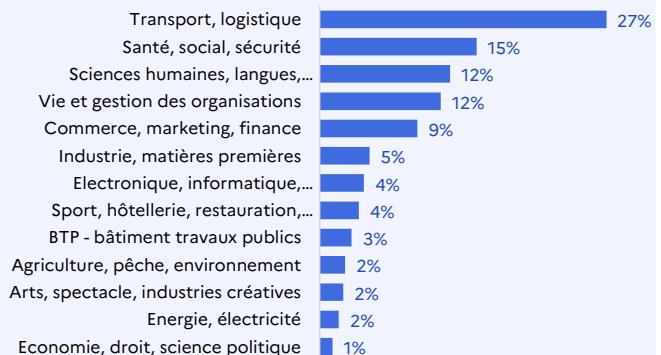
Au cours des douze derniers mois, plus de 47 900 entrées en formation ont un objectif de certification en Nouvelle-Aquitaine, soit 50% des entrées.

Plus du quart de ces formations concerne des formations du domaine Transport, logistique (27%) devant le domaine Santé, social, sécurité (15%).

Plus précisément, les formations Conduite auto, Chariot automoteur, Aide-soignant, FIMO (formation initiale minimum obligatoire), Création entreprise, Bureautique, Anglais, Transport marchandise, Infirmier et Esthétique soin corporel, constituent le TOP 10 des formations prescrites avec un objectif de certification dans la région sur une année glissante.

Le profil des demandeurs d'emploi qui bénéficient de ces formations certifiantes est quasiment identique à celui de l'ensemble des formations.

TOP 10 DES DOMAINES DE FORMATION AVEC UN OBJECTIF DE CERTIFICATION



Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
3. cf Sources et définitions

LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PROGRESSE DE PRÈS D'UN POINT EN UN AN DANS LA RÉGION

68,7% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre juillet 2024 et juin 2025 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation en Nouvelle-Aquitaine [cf. Tableau 2]. Ce taux progresse de +0,8 point sur un an. En France, 66,7% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours de la même période (+1,0 point sur un an).

Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (76,4%), Energie, électricité (74,3%), Sciences (74,3%) et Industrie, matières premières (73,3%) enregistrent les taux les plus élevés, stables ou en hausse sur un an.

TABLEAU 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de juil. 2024 à juin. 2025	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	55 974	68,7%	↗
Objectifs de formation			
Certification	30 442	64,9%	↘
Professionnalisation	4 834	63,4%	↘
Préparation à la qualification	2 143	57,5%	↘
Perfectionnement, élargissement des compétences	5 085	67,7%	↗
Formation à la création d'entreprise	338	66,0%	↗
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	10 023	87,2%	→
Autre, non renseigné	3 109	64,3%	↗
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	1 788	61,3%	→
Commerce, marketing, finance	6 462	68,3%	↗
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 554	59,7%	↗
Energie, électricité	1 361	74,3%	↗
BTP - bâtiment travaux publics	2 000	64,7%	↗
Électronique, informatique, télécommunication	2 395	52,0%	↘
Industrie, matières premières	4 117	73,3%	↗
Santé, social, sécurité	8 518	69,2%	↗
Sciences	245	74,3%	→
Economie, droit, science politique	930	65,1%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 480	70,5%	→
Arts, spectacle, industries créatives	2 111	60,7%	↗
Transport, logistique	13 894	76,4%	→
Vie et gestion des organisations	5 566	63,8%	↘
non renseigné	553	49,7%	→



10 023 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période de juillet 2024 à juin 2025.

87,2% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 68,7%.

Ce taux d'accès à l'emploi est stable par rapport à celui observé un an auparavant (juillet 2023 à juin 2024).



Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois de juillet 2024 à juin 2025, exceptées celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation, celles n'étant pas à visée «emploi direct» et celles dont les demandeurs d'emploi ont un référent de parcours France Travail.

Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale.

La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

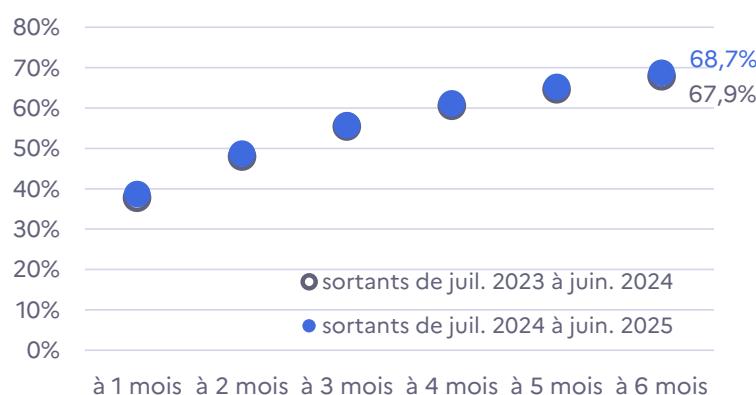
Source : France Travail – DSN

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.

L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est très proche mais celui de la période de juillet 2024 à juin 2025 est légèrement supérieur à celui calculé à fin juin 2024 tant à 1 mois qu'à 6 mois après la formation.

GRAPHIQUE 3

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION



Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCÈS A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants de juillet 2024 à juin 2025.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DEL'D : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).